Le gouvernement réfléchit à instaurer une “Garantie jeune universelle” afin de prioriser les jeunes en difficulté ou sortant de l’ASE

06/05/2021 à 9h32



Ce “RSA jeune” porterait le nom de “Garantie jeune universelle” et serait composé de deux parties, d’abord un droit à l’accompagnement pour les jeunes en difficulté, puis une allocation de 497 euros.

Un projet de “RSA jeune” est actuellement à un stade de préparation avancée par le gouvernement. Il pourrait etre annoncé avant l’été. L’Elysée n’a pas encore donné son feu vert ultime, mais le dispositif bénéficie du soutien du président de la République.

Ce “RSA jeune” porterait le nom de “Garantie jeune **universelle**” et serait composé de deux parties. Il y aurait d’abord un droit à l’accompagnement (sur le modèle de “un jeune, une solution”) **pour tous les jeunes en difficulté**, adossé à une allocation de 497 euros par mois.

Contrairement au RSA, cette aide serait conditionnée à un accompagnement intensif pour trouver un emploi ou une formation. **Cette garantie jeune universelle serait aussi une manière de venir en aide aux jeunes bénéficiant de l’aide**

sociale à l’enfance qui, pour certains, se retrouvent du jour au lendemain sans ressource quand l’ASE coupe les aides à 18 ou 21 ans….

BFMTV